DLP 13-5-85507283

®

Avertissements agricoles

ISSN 0759-9616

PROVENCE ALPES COTE D AZUR

05 04 84 06 13 83

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

B.P. 95 - 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

7 Mai 1985 - N°9

ARBORICULTURE N°1

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURES DU POMMIER et DU POIRIER -

Une possibilité de contamination vient de se produire après les pluies (20 à 30 mm) du 6-7 Mai (humectation 24 h. à 8°).

Suivant les cas, il conviendra de renouveler la protection si les pluies se poursuivent ou de réaliser un traitement "stop" au cas où un traitement préventif n'a pu être effectué à temps (voir tableau des matières actives dans bulletin précédent).

CARPOCAPSE DES POMMES et DES POIRES -

Si l'on utilise le diflubenzuron (DIMILIN) : 10 g de M.A./hl, le premier traitement sera à réaliser dès que possible en vergers très infestés en 1984 dans les régions de basse et moyenne altitude jusqu'à 150-200 mètres et quelques jours après dans les vergers peu infestés de ces mêmes régions.

Si l'on utilise un insecticide classique (larvicide) un avis ultérieur en précisera la date d'application.

Evitez l'emploi du diflubenzuron sur les fruits devant être exportés notamment sur l'Amérique du Nord et le Canada.

MINEUSE CERCLEE (Leucoptera scitella) sur Pommier -

Dans la basse vallée de la Durance et le Comtat le vol d'adultes a débuté.

Si l'on peut employer le diflubenzuron (voir ci-dessus) un premier traitement sera réalisé dans les vergers infestés en 1984, dès maintenant, dans le Comtat et à partir du 13 Mai dans la région de Manosque.

Sinon attendre l'éclosion des premiers oeufs pour intervenir avec notamment le méthomyl.

Un avis ultérieur en précisera la date.

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

MONILIA DES FRUITS -

Sur Cerisier en cas de risque de pluies ou de forte humidité, on procédera sur variétés sensibles à un traitement avec l'un des produits déjà cités. Tenir compte du délai d'emploi avant récolte. Eviter de traiter à moins de 7 jours de la récolte.

Poursuivre sur Abricotier l'ablation des brindilles séchées par le *MONILIA*.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER -

Intervenir en situations précoces à partir du 13 Mai en pépinières et sur les jeunes arbres en formation. Choisir si nécessaire un produit également valable contre le *PUCERON VERT*.

ECLATEMENT DES CERISES -

Maintenir une humidité régulière du sol. L'utilisation du CITOWETT à 0,100 l./hl ou du FOLICOTE aurait donné de bons résultats, au stade grossissement du fruit.

En Suisse, on recommande d'utiliser 100 g de sulfate de cuivre en cristaux dissous dans 100 l. d'eau au moment où les fruits changent de couleur.

.../...

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" Directeur Gerant P Duffaud CPPAP N° 478 AD

ABONNEMENT 1er janv 31 dec 100F
à Régie de recettes DDA CCP Marseille 9660 74 V

P19

SCOLYTE DE L'OLIVIER -

Les traitements conseillés ont dû être effectués, sinon au-dessus de 3-400 mètres une intervention pourrait encore être efficace .Choisir le produit suivant les dégâts (voir bulletin N°7 du 16 Avril) .

CULTURES LEGUMIERES

SOUS ABRI

OIDIUM DU MELON - Rappel (cf bulletin N°7) .

La maladie est actuellement en extension .

THRIPS SUR AUBERGINE et CONCOMBRE -

Surveillez d'éventuelles pullulations .Intervenir avec un produit à base de dichlorvos (CARMETHIN, etc ...), si la surface des feuilles présente de trop graves nécroses (plus de 20 % d'attaque) .

DORYPHORE SUR AUBERGINE -

Surveillez l'apparition des premiers adultes .

matière active utilisable : carbaryl (SEVIN, KUMITAL) .

PLEIN CHAMP

MOUCHE DU CHOU -

Le vol se termine .Suspendre la protection .

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Le vol se poursuit. Renouvelez la protection conseillée dans notre dernier bulletin .

MOUCHE DE L'ASPERGE -

Sur jeunes plantations non récoltées, effectuez un premier traitement contre la *MOUCHE* .

On renouvellera la pulvérisation deux fois à 10-12 jours d'intervalle .

matières actives utilisables :

diméthoate (ROGOR, etc ...) : 50 g de M.A./hl .

formothion (ANTHIO fort) : 50 g de M.A./hl .

MILDIOU DE L'OIGNON -

Rappel (cf bulletin N°7) .

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE -

Les dernières pluies ont provoqué un cycle grave de multiplication de la maladie .

Effectuez un traitement dans toutes les parcelles .

-----0000-----